

DEC170189DR06

Décision portant délégation de signature à M. Sébastien Chevalier, à M. Guy Millot, à Mme Claudine Jonon, à Mme Nathalie Dufour, et à Mme Claire Priou-Jacotot pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6303 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6303, intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne, dont le directeur est M. Alain Dereux ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Sébastien Chevalier**, Professeur à l'Université de Bourgogne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien Chevalier, délégation est donnée à **M. Guy Millot**, Professeur à l'Université de Bourgogne aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien Chevalier et de M. Guy Millot, délégation est donnée à **Mme**

Claudine Jonon, Ingénieur de recherche CNRS aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien Chevalier, de M. Guy Millot et de Mme Claudine Jonon, délégation est donnée à **Mme Nathalie Dufour**, Assistante ingénieur CNRS aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien Chevalier, de M. Guy Millot, de Mme Claudine Jonon et de Mme Nathalie Dufour, délégation est donnée à **Mme Claire Priou-Jacotot**, Assistante ingénieur CNRS aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 6

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 7

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon, le 02 janvier 2017

Le directeur d'unité,
Alain Dereux